



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 MARS 2023 LES POINTS EVOQUES AUTRE QUE LA FILIERE SPP

Les représentants de la DGSCGC semblaient très attachés à parler du port de la tenue de travail par des sapeurs-pompiers dans les manifestations contre le recul de l'âge de la retraite.

C'est marrant ça gêne beaucoup moins quand c'est pour tenir des buvettes ou pour la fête du boudin, etc...

Nos directions ont des coups de fil sur le port de la tenue, jamais sur le sous-effectif !

Ces remarques donnent l'impression que tout le monde nous aime, sauf nos chefs...

Lors des manifestations en tenue personne n'a peur des pompiers, et les gens nous acclament.

Pour la CGT, concernant la santé-sécurité des agents, ça ne peut pas durer comme ça indéfiniment : l'été 2022, d'autres étés terribles en perspectives, les jeux olympiques 2024, et on nous parle de s'affranchir du plafond des 2256 heures lors de circonstances exceptionnelles ...

Quelle prise en compte des conclusions du Centre International de Recherche sur le Cancer (l'exposition par l'activité de pompier reconnue cancérogène) ?

Les agents n'acceptent plus que les employeurs pinaillent, chacun devra assumer ses responsabilités, nous prendrons les nôtres.

Information de textes nous concernant qui sont dans le circuit de validation :

- NBI (disparition du critère des 7 ans),
- Indemnités de responsabilité (prise en compte des grilles en vigueur pour la définition des indices moyens de chaque grade, comme avant 2012),
- Indemnité de Mobilisation Opérationnelle, alternative au statut SPV lors des renforts.